

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de l'UPOV n° 121

29 août 2019

Examen des projets de lois par le Conseil

Décision positive concernant le projet de loi présenté par le Nigéria

Le Conseil a rendu une décision positive quant à la conformité du "projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Nigéria » (le "projet de loi") avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, ce qui permet au Nigéria de déposer son instrument d'adhésion dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur.

Décision positive concernant le projet de loi présenté par Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Conseil a rendu une décision positive quant à la conformité du "projet de loi de 2019 sur la protection des obtentions végétales de Saint-Vincent-et-les Grenadines" (le "projet de loi") avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, ce qui permet au Saint-Vincent-et-les Grenadines de déposer son instrument d'adhésion dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur.

L'UPOV est une organisation intergouvernementale dont le siège se trouve à Genève, qui compte 75 membres et couvre 94 États.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

Les membres de l'UPOV sont :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Viet Nam.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de l'UPOV.

[Fin du document]